



## Section syndicale CFTC du groupe Inetum

### Les Délégués syndicaux CFTC

DSC-Responsable groupe  
DS Ile de France  
DS Ile de France  
DS Ile de France  
DSC Adjoint / DS Rhône-Alpes  
DS Rhône-Alpes  
DS Nord  
RSS Méditerranée  
DS Grand Ouest  
DS Software

### Local CFTC St Ouen ☎ 01 41 06 55 13

Michel LE GOUVELLO (06 02 19 01 32)  
Naima BELDJELTI (01 55 24 24 93)  
Didier JEANNOT (06 20 32 49 52)  
Edward PUJAR (06 51 00 55 69)  
Pascale DEKESS (06 04 50 86 19)  
Maxime RINNA (06 48 15 14 11)  
Denis FRANCOIS (06 61 79 59 16)  
Caroline SABATIER (06 15 33 73 23)  
Nicolas GUILLON (06 62 08 80 41)  
Adrian JACKSON (05 59 69 96 96)

[michel.legouvello@gmail.com](mailto:michel.legouvello@gmail.com)  
[naima.beldjelti@inetum.com](mailto:naima.beldjelti@inetum.com)  
[didier.jeannot274@orange.fr](mailto:didier.jeannot274@orange.fr)  
[epujar@club-internet.fr](mailto:epujar@club-internet.fr)  
[dekessp@yahoo.com](mailto:dekessp@yahoo.com)  
[Maxime.rinna@gmail.com](mailto:Maxime.rinna@gmail.com)  
[denis.francois@inetum.com](mailto:denis.francois@inetum.com)  
[caroline.sabatier@inetum.com](mailto:caroline.sabatier@inetum.com)  
[nicolas.guillon@inetum.com](mailto:nicolas.guillon@inetum.com)  
[adrian.jackson@laposte.net](mailto:adrian.jackson@laposte.net)

### Août 2022



### Ce mois-ci :

- Bonne vacances à tous (p. 1)
- Bienvenue à IBSF ! (p. 1)
- Elections UES 2023 (p. 2)
- Mutuelle santé (p. 2)
- Alerte inflation (p. 3)
- Bain Capital (p. 3)
- Equipe CFTC (p. 4)
- Intersyndicale Inflation - Grève (p. 5)

## Bonnes vacances à tous !



La CFTC vous souhaite de bonnes vacances en espérant que vous profitiez au mieux de la période estivale pour vous ressourcer et vous adonner à vos activités favorites (farniente, sport, culture, tourisme, bricolage...)

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée en espérant vous revoir en pleine forme et, surtout, où que vous soyez, **n'oubliez pas de vous déconnecter !**

## Bienvenue aux salariés d'Inetum Business Solutions France !

La CFTC souhaite la bienvenue aux salariés d'Inetum Business Solutions France au sein de l'UES Inetum. En effet, les 4 organisations syndicales représentatives (dont la CFTC) ont signé l'avenant n°4 à l'accord portant création d'une unité économique et sociale Inetum. Cet avenant stipule :

« D'un commun accord, il est décidé de l'élargissement de l'UES Inetum instaurée par l'accord du 21 mars 2001 et modifiée par les avenants des 29 juin 2002, 6 octobre 2010 et 12 avril 2011.

A compter de sa date d'élargissement, l'UES Inetum comprendra les sociétés suivantes :

- Inetum,
- Inetum Software France,
- Inetum Business Solutions France.

La date de cet élargissement est fixée à la date d'invitation à la négociation du protocole d'accord préélectoral des prochaines élections des comités sociaux économiques de l'UES Inetum. »

L'objectif est de parvenir à une harmonisation progressive des statuts sociaux au sein de l'UES Inetum.

La CFTC, à l'initiative de cette action, sera bien sûr partie prenante dans la négociation d'adaptation qui sera engagée au sein de la société Inetum Business Solutions France.



# La CFTC vous informe !

**Août 2022**

## **Elections professionnelles : Rendez-vous en octobre 2023**



Les élections des membres des 8 comités sociaux et économiques de l'UES Inetum se sont déroulées en 2019 pour une durée de 4 ans. Les mandats arrivent à expiration le 19 mars 2023 pour 6 comités sociaux et économiques de l'UES Inetum et le 4 juillet 2023 pour 2 comités sociaux et économiques de l'UES Inetum.

Afin de satisfaire à l'obligation d'organiser simultanément les élections au sein de l'UES Inetum, les parties ont souhaité, sous réserve d'un accord unanime des organisations syndicales représentatives présentes au sein de l'UES Inetum, une prorogation de leur mandat jusqu'au 20 octobre 2023.

Les 4 organisations syndicales représentatives présentes au sein de l'UES Inetum (**dont la CFTC**) ayant donné leur accord, le mandat des membres des comités sociaux et économiques de l'UES Inetum est donc prorogé jusqu'au 20 octobre 2023.

Ainsi, le premier tour des élections professionnelles aura lieu en octobre 2023 et le deuxième tour en novembre 2023.

## **Mutuelle santé : Notre assureur se porte bien !**



La commission de suivi de la mutuelle / santé s'est réunie le 5 juillet dernier. Il en ressort que les comptes sont à nouveau excédentaires avec un ratio S/P (Sinistres / Primes) de 97,9% pour l'année 2021. Le taux de couverture reste stable à 94% (régime de base + surcomplémentaire) et 93% (régime de base sans surcomplémentaire).

Enfin, avec un taux d'adhésion de 45%, la surcomplémentaire n'est pas plébiscitée par les salariés. Le très bon niveau de couverture du régime de base en est probablement la raison.

**La CFTC dénonce une nouvelle fois l'augmentation de 17% de la cotisation des inactifs au 1er avril 2021 ! Celle-ci était complètement inutile, comme le prouve le résultat largement bénéficiaire de l'année 2021.**



# Bain Capital ... La Solution pour l'inflation ?

**Août 2022**

## Inflation : A vos calculettes !

Afin de mesurer avec exactitude l'évolution de votre pouvoir d'achat depuis votre embauche chez Inetum, la CFTC vous propose d'utiliser le simulateur fourni par le site « [France-inflation.com](http://France-inflation.com) » :

[CALCULATEUR D'INFLATION de 1901 à 2022 \(france-inflation.com\)](http://France-inflation.com)

Somme à actualiser	Année correspondante	début du mois
<input type="text"/>	2017 ▾	Janvier ▾
Conversion de Devise	Année d'actualisation	fin du mois
Euros vers Euros ▾	2022 ▾	Decembre ▾
Somme actualisée	Inflation cumulée	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="button" value="Calculer"/>
		<input type="button" value="Effacer"/>

La somme actualisée correspond au salaire que vous devriez percevoir si celui-ci avait suivi l'inflation. En bonne logique, votre salaire aurait du non seulement suivre l'inflation, mais répercuter les hausses liées à l'accroissement de vos compétences professionnelles.

**Si la case « Somme actualisée » est supérieure à votre salaire actuel, empressez-vous de contacter votre manager, votre responsable ressources humaines et bien entendu représentant CFTC !**

## Nous sommes dans le « Bain » !

Par un communiqué de presse en date du 21 juillet 2022, nous apprenons la finalisation de la vente de la totalité de la participation de Mannai Corporation dans Inetum S.A. à Bain Capital. Ce communiqué précise notamment :

*« Le groupe d'investisseurs dirigé par Bain Capital Private Equity comprend NB Renaissance et l'équipe de direction d'Inetum. La transaction porte sur la totalité de la participation détenue par Mannai Corporation QPSC, qui représente environ 99 % du capital social d'Inetum S.A. sur une base non diluée. »*

**C'est donc officiel, seule l'équipe de direction d'Inetum sera associée au succès de l'opération**, avec pour objectif de multiplier par 3 sa mise de fonds d'ici 5 ans. Les autres salariés n'auront que leurs yeux pour pleurer face à l'inflation galopante et la pression toujours accrue qui ruissellera d'un top management sur vitaminé par l'appât d'une plus-value plus que conséquente.

La gouvernance s'en trouve remaniée avec un conseil d'administration très restreint, **ce qui laisse augurer d'une très forte implication de l'actionnaire principal dans les décisions**. Nous sommes en droit de nous interroger sur les degrés de liberté qui restent à une direction sous surveillance rapprochée...

**La CFTC reste à vos côtés durant cette période estivale et reviendra vers vous dès le mois de septembre pour commenter plus en détails les conséquences de ce bouleversement.**



# La CFTC chez Inetum ? Une équipe active !



## Commission Paritaire

Michel le GOUVELLO (DSC)  
Naima BELDJELTI (IDF)  
Didier JEANNOT (IDF)  
Edward PUJAR (IDF)  
Caroline SABATIER (Méditerranée)  
Pascale DEKESS (Rhône-Alpes / DSC Adjoint)  
Maxime RINNA (Rhône-Alpes)  
Denis FRANCOIS (Nord)  
Emmanuel FORGEOIS (Nord)  
Gerard LEPINE (Nord)  
Muriel GRAND-BALMELLI (Grand Ouest)  
Nicolas GUILLON (Grand Ouest)  
Adrian JACKSON (Progiciels)

## Commission Formation

Sabiha MICALLEFF  
Michel le GOUVELLO

## Commission ARTT

Denis FRANCOIS  
Michel le GOUVELLO (RS)

## Commission Logement

Pascale DEKESS  
Syldia ARGENTIN  
Naima BELDJELTI  
Michel le GOUVELLO

## Commission Mutuelle Prévoyance

Syldia ARGENTIN (RS)

## Comité Paritaire Pilotage Handicap

Maxime RINNA  
Caroline SABATIER

## Commission Egalité Professionnelle

Sabiha MICALLEFF  
Pascale DEKESS

## Commission Centrale SSCT

Pascale DEKESS  
Michel le GOUVELLO (RS)

## Commission Participation

Michel le GOUVELLO (RS)

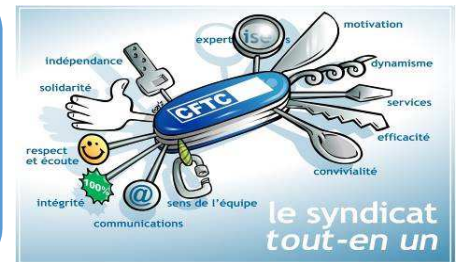
## Commission Astreintes

Michel le GOUVELLO (RS)

# VOUS bientôt !

## La CFTC remercie les personnes qui nous rejoignent

- La CFTC est présente géographiquement sur 6 CSE des 8 CSE de l'UES Inetum (Ile de France, Méditerranée, Grand Ouest, Rhône-Alpes, Nord et Software) et hors UES chez Inetum Business Solution France.
- Présente dans toutes les instances du personnel : CSE/CSSCT, CSEC/CCSSCT, Paritaire.
- L'équipe CFTC est constituée de TAM, de CADRES, d'administratifs, de salariés en clientèle et en Centre de Service, de la production à la direction de projets, ...



## Comment nous rejoindre !

Pour cela, plusieurs moyens :

- \* En vous adressant à vos représentants CFTC
  - \* En nous retournant ce bulletin d'adhésion
- Nous trouverons toujours une solution !**

## POURQUOI ADHERER A LA CFTC ?

Les syndicats n'existent que parce que des personnes s'associent pour étudier et **défendre leurs droits** ainsi que leurs intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels.

*A la CFTC, l'adhérent n'est jamais un pion dans un système qui le dépasse.*

**Venez rejoindre l'équipe CFTC d'Inetum !!!**

**FORMULAIRE à compléter et envoyer à :**

*Section CFTC Inetum, Bureau E-116, 1<sup>er</sup> étage - 145 Boulevard Victor Hugo, 93400 St Ouen - ☎ 01 41 06 55 13*

Nom Prénom :

Qualification :

Adresse :

Tél fixe ou/et portable :

Adresse mail perso :

Société :

Etablissement de rattachement :

29 juillet 2022

## **Salariés d'INETUM : Défendons notre pouvoir d'achat !**

### **TOUT AUGMENTE SAUF LES SALAIRES**

Pour faire face à l'inflation qui pourrait dépasser 10% en fin d'année et qui perdurera en 2023, les Organisations Syndicales ont réclamé à la Direction, dès le mois de mai, des mesures collectives d'application immédiate permettant de préserver le pouvoir d'achat des salariés.

Le 8 juillet, la Direction a répondu :

**« Inetum veut augmenter ses marges, pas les salaires »**

En effet, selon la Direction, 43 % des salariés (soit plus de 4000 salariés) n'ont pas été augmentés en 2022 : c'est inacceptable !

Quant aux 57 % de salariés augmentés pour une enveloppe de 2,96% de la masse salariale 2021, c'est comme en 2018 et 2019 où l'inflation était très faible : on est donc très loin du compte !

### **En revanche, Direction et actionnaires ne se sont pas oubliés**

- 1,2 M€ de prime variable accordés en 2022 au PDG qui s'ajoutent à 1M€ d'honoraires fixes annuels.
- 500 M€ de plus-value pour l'actionnaire qatari Mannaï grâce à la revente d'Inetum à l'américain Bain Capital.

**Pour obtenir une augmentation mensuelle de  
200€ net et une prime de 1500€ pour tous ...**

**TOUS EN GRÈVE  
LE 20 SEPTEMBRE 2022 !**

**Pendant 1 heure, 2 heures, une demi-journée ou toute la journée,  
arrêtons le travail et suspendons le télétravail !**

**Retrouvons-nous ensemble devant nos agences à partir de 11h.**

*\*La grève est un droit pour tous les salariés. Aucun salarié ne peut être sanctionné, ni faire l'objet d'une discrimination pour avoir fait grève. Aucun salarié ne peut être licencié pour avoir fait grève. Il n'existe pas de délai de prévenance de l'employeur.*

*Pour se mettre en grève, il suffit d'envoyer un mail à son manager, en rappelant l'appel à la grève de l'intersyndicale Inetum et en précisant sa durée.*